

# NOTE DE PRESSE



## COVID-19

### Plan départemental pour relancer le tourisme en Haute-Garonne

Mardi 26 mai 2020



# NOTE DE PRESSE

---

## INTRODUCTION

La crise sanitaire exceptionnelle que traverse le pays a également mis à l'arrêt l'économie touristique, indispensable à la vitalité et à l'attractivité de la Haute-Garonne.

Afin de soutenir les acteurs du tourisme haut-garonnais, dont l'activité s'est fortement réduite pendant cette crise, les élus départementaux ont adopté le 26 mai 2020 une série de mesures économiques pour soutenir l'activité et favoriser le tourisme local dans le département.



## **I - SUSPENSION DU RECouvreMENT** de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour

Cette suspension temporaire du recouvrement de la taxe de séjour offrira une trésorerie supplémentaire à chaque hébergeur haut-garonnais en reportant le recouvrement en 2021, recouvrement de la taxe additionnelle départementale de 10 % à la taxe de séjour, perçue par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale, à compter du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 31 décembre 2020.

## **II - 1 M€ D'EURO SUPPLÉMENTAIRE** pour le fonds de prévention de la précarité à destination des acteurs du tourisme

Le fonds de prévention de la précarité de 3,5 M€, mis en place par la collectivité pendant la crise sanitaire à destination des personnes ayant subi une perte de revenus du fait de la crise sanitaire du Covid-19, va être abondé d'1 M€ supplémentaire afin d'accompagner plus particulièrement le secteur touristique.

Le Conseil départemental souhaite ainsi s'impliquer en faveur du maintien de l'activité touristique locale, en cohérence avec le plan de relance annoncé par le gouvernement jeudi 14 mai et dans le respect de ses compétences.

Le Conseil départemental a fait du soutien à l'économie touristique, créatrice d'emplois in situ, une de ses priorités. Le tourisme représente 15 000 emplois sur le territoire haut-garonnais et 1 milliard d'euro de retombées économiques.

## III - DES OFFRES

### pour un tourisme local et solidaire

Le Département prévoit également la mise en place de 4 nouvelles offres touristiques visant à inciter les Haut-Garonnais à pratiquer un tourisme local et solidaire dans leur département.

Haute-Garonne Tourisme, chargé de mettre en œuvre la politique touristique départementale, aura pour mission de mettre en place ces différents dispositifs, en lien avec les partenaires touristiques locaux.

#### **“Carnet de voyages en Haute-Garonne” : un bon solidaire de 31 € offert par le Département**

En partenariat avec les offices du tourisme intercommunaux (OTI), cette offre propose de visiter des sites départementaux connus et méconnus à l’aide du “Carnet de voyages en Haute-Garonne”.

Lorsque le participant aura cumulé 2 visites de sites départementaux et 1 visite dans un OTI, il bénéficiera d’un bon solidaire de tourisme local d’une valeur de 31 €, offert par le Département.

Ce bon solidaire de 31 € sera valable jusqu’au 31 décembre 2020 chez les 270 prestataires touristiques adhérents de la centrale de réservation d’achat de Haute-Garonne Tourisme (restaurants labellisés tables et auberges de France et le réseau « Bienvenue à la ferme »). Il est également utilisable sur la plateforme commerciale (Service Loisirs Accueil) de Haute-Garonne Tourisme qui procédera au remboursement du prestataire adhérent à l’offre.

Ce carnet de tourisme local d’une valeur de 31 € sera attribué aux 20 000 premiers participants ayant validé 3 sites. Ce dispositif sera opérationnel fin juin.

Cela représente un budget prévisionnel de 620 000 €.

#### **Les sites départementaux de l’opération :**

- **Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse,**
- **Forêt départementale de Buzet-sur-Tarn,**
- **Musée de l’Aurignacien à Aurignac,**
- **Château départemental de Laréole,**
- **Saint-Bertrand-de-Comminges : Les Olivétains et Musée archéologique départemental,**
- **Abbaye de Bonnefont,**
- **Port-Lauragais : Maison de la Haute-Garonne et Espace Canal du Midi,**
- **Sites de montagne des Pyrénées : Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d’Oueil.**

# NOTE DE PRESSE

---

## **“Carnet escapades en 31” : 1 entrée gratuite pour 1 achetée dans l’un des 31 parcs à thèmes du département**

En partenariat avec les parcs à thèmes et de loisirs du département, la collectivité propose une offre promotionnelle aux Haut-Garonnais souhaitant se divertir en famille dans les parcs à thèmes de proximité, selon les décisions gouvernementales prises pour l’ouverture de ces structures.

Cette opération prévoit d’offrir 1 entrée gratuite pour 1 entrée achetée (+ de 18 ans), valable dans les parcs à thèmes haut-garonnais participant à l’opération.

Cette offre opérationnelle à partir de fin juin et valable jusqu’au 31 décembre 2020, sera réservée aux 2 000 premiers participants.

**Le budget prévisionnel est de 220 000 €.**

## **Opération “1 nuit offerte dès 2 réservées” dans près de 900 établissements haut-garonnais**

Afin de valoriser le tourisme de proximité dans le département, cette opération consiste à offrir une nuitée gratuite pour deux nuits consécutives achetées dans près de 900 établissements volontaires pour participer à cette opération :

- 130 hôtels indépendants,
- 90 chambres d’hôtes,
- 27 campings (adhérents à la Fédération nationale de l’hôtellerie de plein air),
- 600 meublées de tourisme.

Ce dispositif sera opérationnel dès la fin du mois de juin.

**Le budget prévisionnel est de 512 250 €.**

# NOTE DE PRESSE

## “Destination Haute-Garonne” : 5 circuits thématiques pour mieux faire connaître la Haute-Garonne aux habitants de la Métropole

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les Français seront invités à privilégier les destinations locales et à passer des vacances près de chez eux.

La “Destination Haute-Garonne”, portée par le Département et Toulouse Métropole, incitera ainsi les Haut-Garonnais à soutenir le tourisme local en restant en Haute-Garonne, et permettra aux deux collectivités de contribuer à préserver l’emploi non délocalisable sur ce secteur d’activité.

5 circuits thématiques et de visite seront proposés aux touristes sur différents sites du territoire métropolitain et du département :

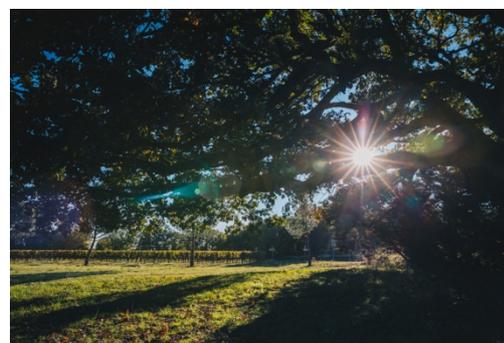
- « [Toulouse et son vignoble de Fronton](#) » : un circuit autour de la gastronomie, la dégustation du vin de Fronton (label Vignobles & Découvertes) et les produits du terroir.

- « [Toulouse et le Canal du Midi jusqu’en Lauragais](#) » : une balade à pied ou à vélo le long du Canal du Midi et des sites du Lauragais qui longent le Canal du Midi.

- « [Patrimoines culturels autour des cathédrales](#) » : à Toulouse, Rieux-Volvestre et Saint-Bertrand-de-Comminges.

- « [Le Parcours de la Résistance](#) » : visite du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Toulouse et des différents sites autour de Toulouse en partenariat avec le musée.

- « [Toulouse et la Haute-Garonne](#) » : circuit à pied ou à vélo (Via Garona, etc..). En partenariat avec les offices de tourisme.



## **IV - 1 M€ POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ au tourisme de montagne**

Pour conforter l'activité touristique en zone de montagne particulièrement fragilisée, le Département contribuera à hauteur de 1 M€ au Fonds de solidarité de l'État, à destination des entreprises touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la crise.

Une convention précisera les modalités de coopération entre l'État et le Département.



# NOTE DE PRESSE

## ANNEXES

### **Le Schéma de développement touristique départemental 2019-2023**

Mardi 16 avril 2019, les élus départementaux ont adopté le Schéma de développement touristique départemental, qui définit les grandes orientations de la stratégie tourisme en Haute-Garonne au cours des 5 prochaines années.

Ce schéma fixe la stratégie touristique déployée par le Conseil départemental en lien avec Haute-Garonne Tourisme pour valoriser la destination "Haute-Garonne".

Cette politique ambitieuse est basée sur 5 axes forts :

#### **1 - Le tourisme vert et l'itinérance douce**

Le Département œuvre pour développer des parcours de randonnées, pédestres, cyclables et équestres, sur le territoire. En témoignent la création du GR 861 Via Garona inauguré en juillet 2017, la restructuration (en cours) de l'itinéraire Jacquaire Conques – Toulouse mais aussi l'aménagement des 200 km du parcours cyclable Trans Garona entre Toulouse et le Val d'Aran en Espagne.

#### **2 - Le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne**

La Garonne est un axe majeur de l'offre touristique départementale et la collectivité structure ses grands projets de randonnées pédestres et cyclables autour de ce fleuve. Elle agit également pour la valorisation et la protection du Canal du Midi, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, de diverses manières : entretien des plantations de la piste cyclable, rénovation de la véloroute V80 (Canal des deux mers), appui à la candidature Grand site Occitanie...

#### **3 - Le tourisme durable pour la montagne et le piémont**

En août 2018, le Conseil départemental a créé le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne qui regroupe les stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Bourg d'Oueil et Le Mourtis, afin de mutualiser les moyens de ces stations et de développer une offre touristique sur les 4 saisons, respectueuse de l'environnement et des habitants et mobilisant un budget d'investissement de 20 M€ sur 4 ans.

# NOTE DE PRESSE

---

## **4 - Le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs**

Le Conseil départemental assure la gestion et l'animation de nombreux sites culturels attractifs du territoire : le château de Laréole, le musée de l'Aurignacien, le musée archéologique départemental et le centre culturel des Olivétains à Saint-Bertrand-de-Comminges, mais également la galerie 3.1 implantée dans le centre-ville de Toulouse et le musée départemental de la Résistance et de la Déportation, qui fait l'objet d'un projet de restructuration.

Le Département programme par ailleurs près 500 manifestations culturelles chaque année, sur l'ensemble du territoire.

## **5 - L'oenotourisme et les produits du terroir**

La Haute-Garonne est un territoire riche de produits gastronomiques, qui représentent de forts atouts touristiques. Le Département est particulièrement mobilisé pour la valorisation des filières de qualité : l'AOP Ail de Cadours, l'Agneau des Pyrénées (démarche d'obtention d'IGP), l'AOP Vins de Fronton, la Gasconne des Pyrénées (Label rouge), l'AOP Porc Noir de Bigorre et le Haricot tarbais (IGP et Label Rouge). La collectivité anime notamment le réseau du label « Vignobles et découvertes », qui permet de coordonner les actions de valorisation autour du vignoble frontonnais, en partenariat avec l'Agence de développement touristique du Tarn-et-Garonne et l'Interprofession des vins du Sud-Ouest.

Le Schéma de développement touristique départemental prévoit par ailleurs une stratégie touristique par territoire, conçue pour valoriser les spécificités des 4 PETR (Pays Tolosan, Save-au-Touch, Pays Sud-Toulousain, Pays Comminges-Pyrénées), tout en déployant des coopérations avec le Sicoval, le Muretain et Toulouse Métropole.

# NOTE DE PRESSE

---

## SERVICE DE PRESSE

**Cécile van de Kreeke**

Responsable des relations presse

[cecile.van-de-kreeke@cd31.fr](mailto:cecile.van-de-kreeke@cd31.fr)

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

**Coralie Bombail**

[coralie.bombail@cd31.fr](mailto:coralie.bombail@cd31.fr)

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

**Ariane Mélazzini-Déjean**

[ariane.melazzini@cd31.fr](mailto:ariane.melazzini@cd31.fr)

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

**Fabienne Pascaud**

[fabienne.pascaud@cd31.fr](mailto:fabienne.pascaud@cd31.fr)

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

[HAUTE-GARONNE.FR](http://HAUTE-GARONNE.FR)